

Réf: Dossier N° : 53489

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « EXPERT BTP »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, 23 BP 3462
ABIDJAN 23**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EXPERT BTP » .

Objet: Bâtiment et Travaux Publics ; Vente de matériaux de construction ; Vente de matériels de construction ; Diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, 23 BP 3462
ABIDJAN 23**

GERANT: Monsieur KOUADIO KOUAKOU KAN JEAN MARC.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21444 du 27/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20323 du 27/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

